

MINISTERE DE L'ENSEGNEMENT PRIMAIRE SECONDAIRE ET TECHNIQUE
« EPST »

Projet d'Equité et de Renforcement du Système Éducatif
« PERSE »
P172341

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale au titre de contribution à la mise en œuvre du **Projet d'Equité et de Renforcement du Système Éducatif (PERSE)**.

Ce financement a pour objectif de **soutenir le Gouvernement dans la consolidation de la mise en œuvre de la gratuité, notamment, par la prise en charge, à travers les ressources d'appui budgétaire direct, des salaires des enseignants et des frais de fonctionnement des écoles et bureaux gestionnaires, et par le renforcement, à travers les ressources du Projet, des systèmes de gestion des ressources humaines et des données ainsi que de gestion financière publique.**

L'objectif de développement du Projet consiste à réduire le fardeau des frais scolaires sur les foyers et à améliorer durablement l'accès à l'enseignement primaire dans les provinces ciblées en renforçant les systèmes fondamentaux de gestion de l'éducation.

Le projet sera appuyé par d'autres opérations, en cours ou programmées, de la Banque mondiale dans les domaines de l'éducation, de la protection sociale, du développement social, de la gouvernance et de la gestion macro-budgétaire.

Le Projet PERSE se subdivise en trois principales composantes :

Composante 1 : Offrir un enseignement primaire gratuit à tous

Cette composante vise à rendre accessible l'enseignement primaire gratuit, dans les établissements publics, pour tous les enfants dans les dix provinces ciblées par le Projet. Les décaissements des fonds dans le cadre de cette composante seront subordonnés à la performance des résultats obtenus dans la réalisation des actions essentielles pour améliorer l'accès, la gestion et l'inclusivité du système éducatif dans les dix provinces. Ces actions concernent le renforcement de l'accès à l'éducation et du système de paiement des salaires ; l'optimisation de la couverture des réseaux d'écoles et la réforme des systèmes de gestion locaux ainsi que la mise en place de mesures pour accroître la sécurité et l'inclusion en milieu scolaire.

Composante 2 : Etablir les bases d'une éducation de qualité

Cette composante vise à améliorer, dans les dix provinces ciblées, la qualité des apprentissages, au niveau primaire, dans les établissements publics d'enseignement.

Composante 3. Renforcer les systèmes pour l'atteinte des résultats

L'objectif de cette composante est de soutenir la réalisation de l'ODP (objectif de développement du projet) et le renforcement global des capacités du secteur. Cela implique le renforcement des systèmes nationaux relatifs à la gestion des ressources humaines, à la gestion de l'information et à la gestion des finances publiques. Cette composante favorise également la participation des citoyens à un environnement scolaire sécurisé et inclusif et à une gestion globale renforcée du secteur.

Le Projet est évalué comme Modéré sur l'aspect des risques environnementaux et Elevé sur celui des risques sociaux. Les normes environnementales et sociales (NES) pertinentes sont les suivantes : (1) évaluation et gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux, (2) emploi et conditions de travail, (3) utilisation rationnelle des ressources, prévention et gestion de la pollution, (4) santé et sécurité communautaires ; (10) mobilisation des parties prenantes et diffusion de l'information

Trois (3) documents ont été élaborés, il s'agit de : (i) Le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES), (ii) Le Plan de Mobilisation des Parties Prenantes ; et (iii) le résumé de l'évaluation de l'examen environnemental et social

Pour de plus amples informations, ces documents sont postés in extenso sur les sites www.peqpesu.com, www.eduqueepesp.education, www.mediacongo.net et www.7sur7.cd

Fait à Kinshasa, le 22 mai 2020



Prof. Valère Munsya Molomb'Ebebe
Secrétaire Permanent du SPACE
